

# M

Magazine  
Municipal  
Manigod

N°14  
Novembre 2024

**Muriel Bernard**

Une femme qui profite  
de l'instant présent



**MANIGOD**  
Mairie



# ÉDITO

Que d'eau, que d'eau ! Lors de mon dernier édito, j'évoquais les printemps pluvieux que nous avons connus et je faisais le vœu d'un été et d'un automne plus clément. Hélas, ce n'est pas le cas, après un mois de juillet tout aussi mauvais et un mois d'août plutôt correct, les mois de septembre et octobre ont été particulièrement humides avec un niveau de pluies rarement atteint par le passé.

Alors, est-ce un signe ? Le sujet de l'eau et notamment du transfert de la compétence eau et assainissement prévu au 1er janvier 2026 est en débat au sein de l'intercommunalité et des décisions importantes devront probablement être prises début 2025 (voir article ci-contre). Compte-tenu des dernières déclarations ministérielles sur le sujet, des choix devront être faits par le conseil municipal en associant la population à cette décision importante pour tous et principalement pour les générations futures. Ce thème fera probablement l'objet de notre prochaine réunion publique et sera l'occasion d'engager avec vous, un débat sur ce sujet crucial.

Est-ce également un présage pour qu'enfin nous ayons un vrai hiver avec beaucoup de neige et une saison hivernale qui nous fasse oublier les deux précédentes plutôt chaotiques. On en rêve tous, les anciens nous le prédisent, alors croisons les doigts ! Côté travaux, tout le monde aura pu constater l'avancée spectaculaire du chantier du bâtiment d'accueil et de services de la Croix-Fry désormais dénommé "ESPACE CROIX-FRY" suivant délibération du conseil municipal.

Avec la finalisation du bâtiment et des enseignes et surtout la fin de la structuration de la voie départementale, des cheminements piétons, des parkings, des arrêts bus, de l'éclairage public, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et la réalisation de l'aire destinée aux vélos, la station aura

une autre allure pour la prochaine saison hivernale.

Les deux commerces prévus dans ce bâtiment ont ouvert début juillet et les premiers mois d'exploitation, malgré des conditions difficiles (météo, travaux, mauvaise visibilité) sont déjà très encourageants pour l'avenir et notamment pour la prochaine saison hivernale.

Nous avons profité de l'intersaison pour faire une opération "portes ouvertes" de ce bâtiment le 11 octobre dernier. À cette occasion, toute la population était invitée à visiter les différents locaux et à partager un moment de convivialité avec les élus. Environ 200 personnes ont répondu à l'appel de la municipalité. De l'avis de tous, ce bâtiment est une réussite et vient combler une attente de plusieurs décennies.

Cette manifestation a également été l'occasion de procéder au baptême des différentes salles municipales. Le conseil municipal avait fait le choix de baptiser ces salles aux noms des fondateurs historiques des "Téléskis de la Croix-Fry", une séance émotion en présence de deux de ces pionniers et des familles des deux autres malheureusement disparus.

L'inauguration officielle de ce bâtiment a eu lieu le 24 octobre 2024 en présence des autorités préfectorales, régionales et départementales, principaux partenaires et financeurs de l'opération avec la commune.

Dans quelques semaines, le col de la Croix-Fry sera dans sa configuration définitive pour l'ouverture de la prochaine saison d'hiver et permettra de recevoir la clientèle dans des conditions d'accueil et de sécurité optimales.

C'est dans ce nouveau contexte que je souhaite à tous les acteurs économiques de la station et du village, une excellente saison hivernale et à vous tous une très bonne fin d'année 2024.

Le Maire  
Stéphane Chausson

## SOMMAIRE

- 3 Focus sur**  
Transfert de la compétence de l'eau et de l'assainissement
- 4 Retour en images**
- 5-10 Les commissions**  
Tourisme, Scolaire, Alpage, Vie locale, Travaux
- 11 Zoom**  
Des logements pour les saisonniers cet hiver
- 12 Manigodine**  
Muriel Bernard
- 13 Manigodin**  
Sylvain Bernard
- 14-16 Le dossier**  
La station hier et aujourd'hui
- 17-19 Nos hameaux**  
De Nant de Joux à la Gutary
- 20 Qui êtes-vous ?**  
Céline Bernard
- 21 Génération**  
Clarisse Paccard et Cyprien Mermillod-Blardet
- 22-23 Le saviez-vous ?**  
Asso : Association des Jeunes Manigodins, Manigod Cœur de Village  
Éco : nouvelles entreprises, nouveaux entrepreneurs
- 24 Informations**

Magazine édité par :

Mairie de Manigod  
3 route de Thônes 74 230 Manigod  
04 50 44 90 20  
mairie@manigod.fr

Directeur de la publication :

Stéphane Chausson

Impression :

DIGITAL PRINT THÔNES

Rédaction :

Martine Burgat-Charvillon, Anne Veyrat-Charvillon, Bernard Veyrat-Durebex, Frédéric Fouquet, Didier Lapalus, Nicole Pillon, Guy Bernard-Granger, Marielle Perrissin-Fabert, Florence Mermet, Stéphane Chausson, Jeanne Lesage, Alain Dréan, Eugénie Josserand, Frédéric Gangnard, Marie Lafage, Julien Aldao, Elise Veyrat-Durebex, Perrine Adam-Dumas, Dorine Veyrat de Lachenal, Mila Autunno, Sigolène Dupozat, Laurence André, Samuel Delavay

Nous remercions vivement Léa Bravo pour pour la mise en page de ce numéro.

Crédits photos :

Mathilde Sauvage, @Tilby Vattard, Stéphane Chausson, Nicole Pillon, Bernard Veyrat-Durebex, Martine Burgat-Charvillon, Frédéric Gangnard, Didier Rolland, Dorine Veyrat de Lachenal, Laurence André, OT de Manigod, Sylvain Favre-Félix, Elise Veyrat-Durebex, Julien Aldao, Perrine Adam-Dumas, @Collection Anne Veyrat-Charvillon, @Andrée Giusti, @Henri Avettand-Fenoël

# TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La Loi NOTRe du 07 août 2015 avait posé le principe d'un transfert obligatoire des compétences eau et assainissement par les communes aux communautés de communes à la date du 1er janvier 2020. La loi n° 2018-702 du 03 août 2018 a repoussé la date butoir de ce transfert de compétences au 1er janvier 2026. La commune de Manigod a toujours exprimé sa réticence à ce transfert de compétences et son souhait de conserver la gestion de ses réseaux eau et assainissement. Cette position avait été confortée par une proposition de loi du Sénat en date du 24 avril 2024 qui visait dans son article 1 à assouplir la gestion des compétences eau et assainissement et notamment à instaurer un caractère facultatif de ce transfert pour les communes situées en zone de montagne.

Malheureusement cet article n'a pas été adopté par la commission des lois ce qui rend inéluctable ce transfert au 1er janvier 2026, et qui signifie qu'à cette date, la commune n'aura plus aucune compétence, notamment sur la gestion des réseaux, sur les investissements et sur la fixation du prix de l'eau et de l'assainissement. À compter du 1er janvier 2026, tous les choix et décisions concernant ces deux compétences seront pris par le conseil communautaire sachant que la commune de Manigod dispose aujourd'hui de 2 voix sur les 32 que compte ce conseil !

Ce transfert s'accompagnera d'un transfert automatique de tout le personnel communal affecté à plus de 50 % à ces compétences (aucun personnel à Manigod) ainsi que des moyens matériels affectés à ces domaines.

Même si le conseil communautaire a déjà délibéré sur les orientations organisationnelles de la prochaine structure intercommunale, à savoir :

- Une seule structure administrative (Société Publique Locale - SPL ou régie autonome)
- Deux structures techniques, une basée dans les locaux existants de la SPL Ô des Aravis et une autre basée à Thônes dans un bâtiment à construire ?

Il reste maintenant à définir le plus important : est-ce que la structure administrative sera une SPL ou une régie autonome ? Les premières discussions amorcées au sein de la communauté de communes s'orienteraient plutôt vers une délégation à une SPL qui pourrait être la SPL Ô des Aravis déjà existante et regroupant à l'heure actuelle 7 communes sur les 12 que compte la CCVT.

Avant de se déterminer, les communes ayant aujourd'hui leur autonomie ont exigé des réponses à trois questions primordiales :

- Quel sera le prix de l'eau et de l'assainissement après le transfert de compétences ?
- Quelle sera la qualité du service ?
- Quelle sera la représentativité des communes au sein de l'assemblée décisionnaire (CCVT), celle basée sur les droits de vote au sein de la CCVT étant trop inégalitaire à ce jour (pourquoi pas une voix par commune ?)

Si le choix de la SPL Ô des Aravis est retenu, deux possibilités s'offriront aux communes non-adhérentes à ce jour :

- Soit rentrer dans la SPL avant le 1er janvier 2026 en achetant des actions et donc les droits de vote proportionnels au sein de la SPL, sachant que 2/3 de ces actions devront obligatoirement être cédées à la CCVT.
- Soit ne rien faire et attendre le 1er janvier 2026. Dans ce cas, la commune sera obligatoirement intégrée dans la SPL, sans actions et donc sans droit de vote.

Concernant la commune de Manigod, le sujet a été abordé à plusieurs reprises devant le conseil municipal sans qu'aucune orientation n'ait été dégagée dans l'attente des réponses aux questions évoquées ci-dessus.

De récents évènements ainsi que le départ en retraite prochain du chef d'équipe des services techniques, plus le départ annoncé d'un autre salarié ayant quelques connaissances en matière d'eau et d'assainissement vont nous inciter à réfléchir très rapidement sur un transfert anticipé de la gestion de notre réseau à une structure existante.

À défaut, nous risquons d'être prochainement confrontés à des difficultés que nous ne serons pas en capacité de résoudre de manière satisfaisante et dans les conditions que chaque usager est en droit d'attendre d'un service public. Le sujet de ce transfert de compétences eau et assainissement fera probablement l'objet d'un débat avec la population lors de notre prochaine réunion publique fin novembre.

### DERNIÈRE MINUTE

**Le 1er Ministre a annoncé la suppression de l'obligation de transfert des compétences eau et assainissement**  
**Attendez les modifications législatives**



## Concours de pétanque 30 juin

L'Association des Jeunes Manigodins a organisé son tout premier événement : un concours de pétanque qui a réuni une quarantaine d'équipes, de tous âges, de Manigod et des communes alentour. Malgré quelques caprices du temps, l'ambiance est restée chaleureuse et conviviale. Les participants ont rivalisé de précision dans une compétition amicale, créant ainsi de beaux moments de partage.

## Fête de l'Aiguille - Merdassier 11 août

Après la messe et l'aubade de la chorale, les animations ont commencé : défilé des brebis, démonstration des émar'teurs (affûtage de la faux), des fenaisons, débardage à cheval, travail du bois, tonte des moutons, chansons savoyardes, manœuvres des pompiers, traite des vaches et fabrication du reblochon, concours de bûcheronnage sportif et différents jeux... Grâce à l'investissement de tous : bénévoles et associations - l'ESF, le Paret, le Club des Sports, le Patrimoine, le Fil d'Argent, la Fête a été une belle réussite.



## Le Fil d'Argent en Maurienne 24 septembre

Le Fil d'Argent est à St-Jean-de-Maurienne pour visiter le musée Opinel. On en profite pour acheter quelques couteaux que l'on fait graver sur place. L'après-midi est consacré à la découverte de l'Espace Alu (le seul musée au monde qui retrace l'épopée de l'aluminium) à St-Michel-de-Maurienne : les usines d'aluminium dans la Maurienne, les techniques de fabrication, les objets du quotidien et les hommes.

Ces pages sont dédiées aux événements publics qui ont eu lieu entre deux rédactions du M. Si vous souhaitez faire paraître une animation, pensez bien à envoyer des photos et quelques lignes à : [mairie@mairie-manigod.fr](mailto:mairie@mairie-manigod.fr)

# TOURISME

## NOUVEAUTÉ : MOUNTAIN KART

Cet été, Manigod Labellemontagne a proposé une nouvelle activité estivale : le Mountain Kart. Cette activité ludique et accessible a conquis les amateurs de sensations fortes tout en leur permettant de profiter de Manigod avec un nouveau moyen de descente.

### LE MOUNTAIN KART : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Mountain Kart, c'est un kart tout-terrain à trois roues, sans moteur, avec lequel on descend les pistes en toute liberté, uniquement propulsé par la gravité. Équipé d'un système de freinage intuitif et de larges pneus, il permet de dévaler les pentes en toute sécurité. Conçu pour être accessible à tous, il offre des sensations de glisse similaires à celles du ski ou du VTT, mais sans besoin de technique particulière. C'est l'activité idéale pour un moment de fun en famille ou entre amis !

### UNE DESCENTE AU CŒUR DE LA NATURE



Cet été, nos visiteurs ont pu découvrir la montagne sous un nouveau jour, en dévalant les pentes sur un tracé spécialement aménagé. Avec des paysages sur nos montagnes, entre alpages verdoyants et vues panoramiques sur les sommets environnants, chaque descente est un véritable plaisir pour les amateurs de sensations fortes.

## L'OFFICE DE TOURISME

### À retenir de l'été 2024

#### Les événements de l'été au village :

Tous à vélo, soirées dansantes (14 juillet, bal festif...), randonnée pédestre gourmande, fête du boudin sont autant d'événements qui permettent de dynamiser le village. C'est le résultat d'une collaboration étroite avec les commerçants du village et les bénévoles.

**L'ouverture des chapelles :** pour la première fois, les voisinages des chapelles ont ouvert régulièrement les chapelles de la

vallée en juillet et en août. Les chapelles étaient ouvertes les mercredis et vendredis, celles de La Charmette et de Plan des Berthats étaient même ouvertes 7j/7. Un énorme merci aux voisinages !

**Les concerts de la Croix-Fry :** 4 concerts ont été organisés en soirée, l'occasion de créer une ambiance musicale et mettre en valeur l'aménagement du col.

### L'hiver se prépare - quelques éléments de repère

**Samedi 7 décembre :** les commerçants du col de la Croix Fry se mobilisent pour organiser un événement festif et gourmand afin de célébrer le début saison. Nouveau !

Les animations de Noël au village :

**Vendredi 29 novembre :** décoration de l'arbre de Noël et illumination du kiosque du Père Noël

**Dimanche 22 décembre :** arrivée du Père Noël, nombreuses animations

**Dimanche 16 février :** La Suly : course de ski alpinisme sur les pentes du Sulens

# LES COMMISSIONS SCOLAIRE

Après deux mois de congés bien mérités, les petits manigodins ont repris le chemin de l'école. Pour l'année scolaire 2024-2025, quatre-vingt-huit enfants sont scolarisés au groupe scolaire de Manigod, répartis en quatre classes.

Classe PS et MS encadrée par Mme Astrid Nouailhat, composée de dix-sept élèves avec l'aide de Mmes Corina Baud et Christelle Lancéa (ATSEM)

Classe GS et CP encadrée par Mmes Marine Tuillon et Elisabeth Mottier, composée de vingt-quatre élèves

Classe CE1 et CE2 encadrée par M. Jérôme Ceceille, composée de vingt-deux élèves

Classe CM1 et CM2 encadrée par M. Laurent Lancéa et Mme Elisabeth Mottier, composée de vingt-cinq élèves (décharge de direction le vendredi pour M. Lancéa)

Les projets scolaires prévus cette année avec le financement de la mairie sont :

Enseignement musical à l'ensemble des élèves et classe orchestre du CE2 au CM2. Deux concerts sont prévus durant l'année scolaire et dirigés par un professeur de l'école de musique des Aravis

Escrime de début novembre jusqu'aux vacances de Noël

Ski au mois de janvier, de la maternelle au CM2

Participation toutes les deux semaines de la Bibliothèque M'Lire

Forêt/école : une demi-journée avec l'ONF s'est déroulée le 14 novembre 2024

Présentation de la commission forêt par l'adjoint de la mairie responsable, une demi-journée au mois de décembre ou au mois de janvier

Trois demi-journées sont prévues au printemps avec la participation de l'écomusée du bois et de la forêt de Thônes pour présenter l'évolution de la nature selon les saisons

Un grand merci à Valérie Vacherand Denand et Sandra Dubois pour la préparation des repas tout au long de l'année ainsi qu'à l'association des parents d'élèves pour leur soutien financier aux projets scolaires, sans leur aide il n'y aurait pas ces diverses activités proposées.

La Mairie a planté deux arbres dans la cour de l'école et a investi dans l'achat de meubles pour la bibliothèque. Un toboggan a été installé dans la cour de la maternelle pendant les vacances d'automne.



# ALPAGE

## PRINCIPAUX TRAVAUX

### Alpage de La Blonnière

Comme indiqué dans le M 12, le renforcement en eau du chalet a été réalisé. Le principe retenu est d'avoir au niveau du bassin trois réseaux d'eau, deux en provenance de la cuve de stockage enterrée en amont du bassin, destinés au bétail et un en direct depuis la source pour la consommation humaine. Des vannes permettent de réguler ou de couper le débit des deux types de réseau. La surverse du trop plein de la cuve va directement au bassin. Un regard de visite avec trappe autorise les futurs entretiens et l'ensemble de l'installation peut être vidangé pour la période hivernale. Nous avons profité d'être sur place pour déplacer le bloc sanitaire, refaire la porte de la cave et purger la piste pour permettre l'acheminement des matériaux.



### Alpage de l'Aulp de Fier d'en Bas

Les travaux pour la reconquête de pâturages sont réalisés. Sur certains secteurs la réouverture a été réalisée en mosaïque pour favoriser la présence du tétras-lyre. Montant des travaux 10 440 €TTC dont 2 348 €TTC à la charge de la commune. Les services techniques ont réalisé le dallage et le muret de l'extension du local du tank à lait. La réalisation de la structure est reportée à l'année prochaine, les solutions proposées dépassant le budget prévu.

### Nouvel alpage de la Rouelle, Foiroux

Dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000, la CCVT propose chaque année des "chantiers écoles" avec des établissements scolaires locaux en lien avec des enjeux de préservation de la biodiversité. La CCVT avec la Fédération des chasseurs, l'ACCA de Manigod et l'accord de la mairie et de l'exploitant, a identifié des secteurs à ré-ouvrir dans le but de préserver ou restaurer des habitats favorables à la reproduction du tétras-lyre et au pastoralisme sur les secteurs de la Rouelle et de la Creuse. Le mardi 1er et le jeudi 3 octobre 2024, les étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature du CFMM de Thônes ont réalisé cette opération sur le secteur de la Rouelle.



### Prédation

Cette année plus qu'en 2023, les troupeaux d'ovins et de caprins ont payé un lourd tribut aux loups, autant en alpage qu'à proximité des exploitations. Ce n'est pas moins de 170 animaux qui ont été tués sans compter les blessés et ceux qui n'ont pas été retrouvés. Les éleveurs sont découragés et se demandent si cela vaut la peine de continuer. Car malgré les filets électrifiés, les chiens de protection, les parcs de nuit, les attaques s'amplifient. Le nombre de loups présents sur la chaîne des Aravis est en constante augmentation et si nous voulons encore voir demain des moutons ou des chèvres dans nos montagnes, cela passe inévitablement par la baisse des effectifs du prédateur. Il en va de la survie des éleveurs et du maintien de nos paysages façonnés de longue date par le pastoralisme.

## VIE LOCALE

### LE GARDE CHAMPÊTRE : UN ACTEUR PRIVILÉGIÉ QUI CONNAÎT BIEN SA POPULATION

En fonction depuis le 1er août 2024 sur la commune, Olivier Bedene assure un service de proximité de qualité. Un parcours de globe-trotter "assermenté" peut définir le parcours professionnel du nouveau garde champêtre. Originaire de Marseille, Olivier fait escale en Corse à 17 ans avant d'effectuer son service militaire à Canjuers dans le Var. Ce rite de passage révèle son souhait de s'engager dans une carrière militaire. Avant de débiter cette dernière, Olivier part durant une année avec son sac à dos parfaire son anglais en travaillant dans la restauration aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Irlande.

À 26 ans, il est appelé en école de gendarmerie et parcourt la Haute-Savoie à l'occasion d'un stage d'application dans la vallée de l'Arve. Son appétence pour le "nomadisme assermenté" le conduit dans des ambiances à la fois tropicales et fraîches (Corse, Nouvelle-Calédonie, Martinique, Guadeloupe, Saint-Pierre-et-Miquelon) en tant qu'enquêteur avant de devenir officier de police judiciaire.

L'adaptabilité à toutes situations de ce militaire à l'accent chantant le dirige ensuite dans le Mercantour où il est affecté pour exercer auprès du PGHM (Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne). Il confie que c'est là qu'il apprend à skier et à travailler avec les élus.

À la recherche de plus de proximité avec la population, il intègre la formation initiale des gardes champêtres à Montpellier en 2019 qui lui permet d'approfondir ses connaissances en termes de code forestier et de l'environnement. Une nouvelle corde à son arc déjà bien fourni qui l'amène à exercer durant 5 ans dans la ville de Lançon-Provence (Bouches-du-Rhône) avant de s'installer à Manigod. Olivier demeure au service des administrés par des actions visant à la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique et ce, sous l'égide de Monsieur le Maire.

Quelques exemples de ses prérogatives montrent que les fonctions du garde champêtre sont pluridimensionnelles :

- **Le volet urbanistique** : il lutte contre les infractions au code de l'urbanisme par le manquement au PLU.
- **Le volet administratif** : il rédige les arrêtés municipaux.
- **Le volet sociétal et humain** : il effectue le portage de repas à la crèche, lutte contre les nuisances sonores, divagation des chiens, troubles du voisinage, il coordonne avec la gendarmerie le dépistage à l'imprégnation alcoolique et sécurise les axes routiers par des contrôles.
- **Le volet environnemental** : il assure la police de la chasse et de la pêche, le garde champêtre travaille en parfaite accointance avec le garde-chasse, l'OFB (Office National de la Biodiversité) et l'ONF (Office National de la Forêt).
- **Le volet de la police funéraire** : il est aussi assermenté pour fermer un cercueil en présence des pompes funèbres.



Olivier est logé avec sa compagne dans l'appartement sous la Mairie et semble très satisfait de cette nouvelle escale que l'on espère voir durer.

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolages...).

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Olivier peut vous aider à vous inscrire à cette opération qu'il assure en collaboration avec la gendarmerie de Thônes. Il reste disponible et à votre écoute pour cela dans son bureau situé à la Mairie, dans les anciens locaux de l'office de tourisme.

**Pour la petite histoire, la police rurale remonte au Moyen Age et la fonction première du garde champêtre était la surveillance des récoltes et des moissons.**

## RETOUR SUR LE MARCHÉ ESTIVAL

C'est en moyenne vingt exposants qui sont venus cet été tous les mardis ravir habitants, touristes et promeneurs pendant que la vente de pain au Four de la Chapelle Dessous aiguillait les narines.

Parmi les nouveaux exposants, vous aurez peut-être reconnu Amélie Fillion avec ses accessoires en tissus et sa collection zéro déchet, Thierry Sauvanet avec ses plats à emporter ou encore Isabelle Tétart avec ses bijoux et minéraux.

Ces "rendez-vous" hebdomadaires estivaux permettent de faire vivre le village.



## TRAVAUX

### INTÉGRATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DANS LES NOUVEAUX BUREAUX

La rentrée a été marquée par la fin des travaux d'aménagement des anciens bureaux de l'Office de Tourisme au village. À savoir, la création d'un bureau indépendant pour le garde champêtre Olivier Bedene, avec un accès direct et un accueil privé des administrés ; l'aménagement de trois autres bureaux depuis l'accueil de la mairie. Cette nouvelle organisation permet d'avoir l'ensemble du personnel au même niveau, facilitant ainsi la collaboration entre agents et un meilleur confort de travail. À l'étage, monsieur le maire peut dorénavant bénéficier d'un plus grand espace lui permettant de recevoir de façon convenable les administrés. Les deux autres surfaces sont utilisées comme salle de réunion en petit comité et salle de pause, ou encore bureau des adjoints. Ces aménagements répondent, nous l'espérons, à la fois au bien-être de la population mais également de notre personnel.



### TRAVAUX DE VOIRIE

À ce jour ont déjà été réalisés la réfection totale du tapis d'enrobé dans le secteur couvrant le carrefour de Praz Riant jusqu'à la scierie Jon, ainsi que la portion au niveau de la route de Sous-le-Rocher ; à noter que le curage des fossés et la reprise des accotements ont été réalisés en amont par le service technique. À venir dans le courant de l'automne, la reprise de l'affaissement du secteur de Nant Bonnier qui sera réalisé après une étude géotechnique pour garantir la pérennité des travaux. Vont suivre : aménagement de cunettes et renvois d'eau sur différents secteurs : route du Foux, au niveau de l'accès à la propriété de Joseph Avettand-Fenoël, route sous les Choseaux et route de l'Envers ; reprise du tapis d'enrobé secteur Sur Joux, ainsi que quelques aménagements devant les immeubles au cœur du village. Nous en profiterons également pour combler les nids de poule sur les différents secteurs de la commune avant l'hiver.

### EAU ASSAINISSEMENT

La première tranche de travaux est en cours sur le secteur les Murailles/Plan Chosal, pour un montant total de travaux de 475 933,56 €TTC. Il s'agit ici de changer la colonne d'eau depuis le Lodge des Murailles en direction de la Mandellerie ; mais également de déplacer le réseau d'assainissement par le raccordement de Plan Chosal tout en créant une artère en attente en direction du Picard, au niveau du croisement, pour permettre à l'avenir une extension du réseau en direction du Pré à l'Ours.

### DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA CROIX-FRY

L'automne sera marqué par les derniers aménagements extérieurs au niveau du Col de la Croix-Fry : matérialisation des cheminements piétons avec des enrobés grenillés

pour une meilleure identification visuelle, structuration des arrêts navettes, réalisation des différents îlots paysagers.

Le Conseil municipal a également validé l'extension de l'éclairage public jusqu'au niveau de l'Hôtel Les Sapins, ce qui permettra une continuité sur toute la traversée du col. Les bornes de recharge pour véhicules électriques, les deux barrières d'accès au chemin de Cabeau et à la rampe d'accès à l'arrière du bâtiment de services, sont également installées.

Courant novembre, le parking sera à nouveau structuré grâce à l'achat de nouvelles barrières et d'un balisage par jalons des différents espaces à identifier permettant ainsi d'appréhender au mieux la saison d'hiver au bénéfice de la population mais également de la clientèle touristique.



# DES LOGEMENTS POUR LES SAISONNIERS CET HIVER

Dans le cadre de la réalisation du bâtiment d'accueil et de services de la Croix-Fry, le conseil municipal avait fait le choix de réaliser neuf logements pour les saisonniers au 2ème étage du bâtiment principal, l'offre étant totalement inexistante sur la station.

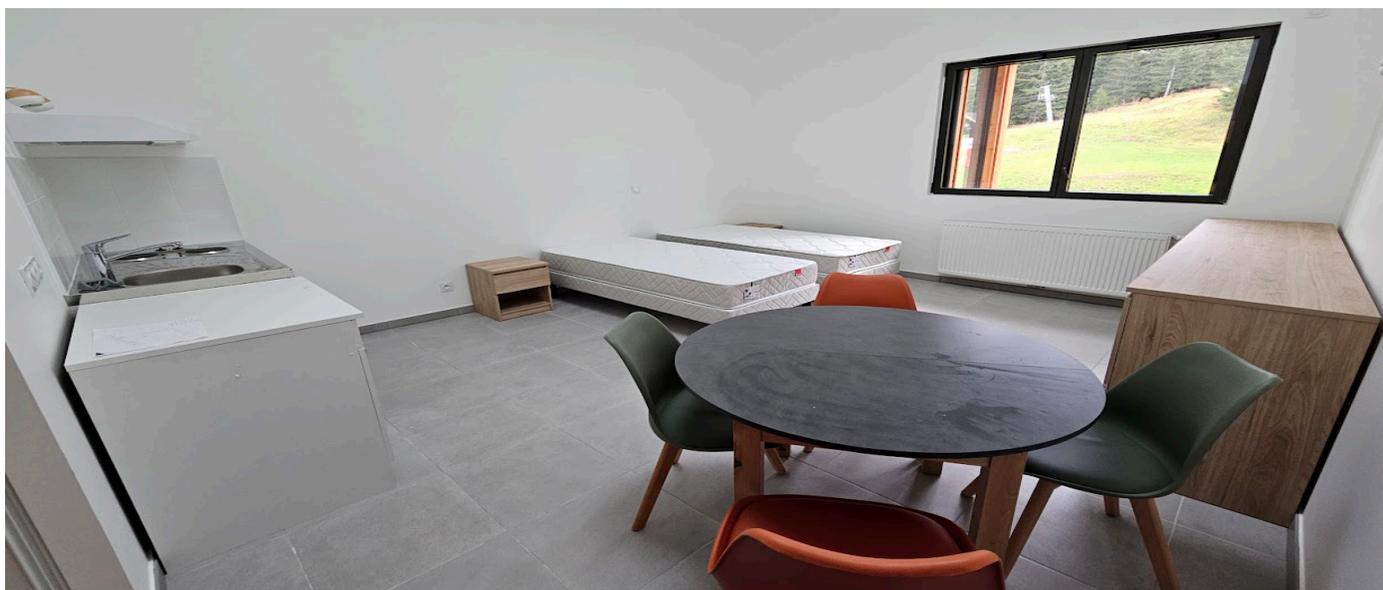
Aujourd'hui, l'espace Croix-Fry est sur le point d'être achevé, ces logements sont terminés et sont en cours d'aménagement mobilier et électroménager pour une livraison mi-novembre au plus tard.

Pour une gestion plus simple, le choix a été fait par la municipalité de louer ces appartements meublés directement aux employeurs de la station pour y loger leurs salariés saisonniers. Les loyers mensuels ont été fixés entre 350 et 420 € en fonction de la surface des logements.

Dans le courant de l'été, un appel à candidature a été lancé auprès de tous les acteurs économiques ayant leur siège sur la commune de Manigod. Dix candidatures ont été reçues dont neuf de la commune de Manigod.

Courant septembre, les candidats ont été invités à visiter ces appartements et à proposer éventuellement leur choix, six de ces logements étant prévus pour recevoir un seul locataire et trois autres pour recevoir deux colocataires.

À la suite de cette visite, les dossiers ont été étudiés par une commission municipale et les logements ont été attribués aux commerces manigodins qui avaient fait acte de candidature. Une seule demande n'a pas été satisfaite, celle émanant d'un acteur économique n'ayant pas son siège sur Manigod.



Ces locations vont faire l'objet de baux meublés à l'année conclus entre la commune et les commerçants preneurs. Ils seront accompagnés d'un règlement intérieur signé par tous et affiché à l'intérieur des locaux.

En cas de non-respect de ce règlement par un locataire ou son salarié, le bail pourra être immédiatement résilié de plein droit.

De l'avis de tous les acteurs économiques ainsi que des manigodins ayant eu l'opportunité de les visiter lors de la porte ouverte organisée le 11 octobre dernier, ces logements saisonniers sont une belle réalisation qui vient combler un manque exprimé depuis longtemps et qui permettra probablement de faciliter l'embauche de salariés saisonniers sur la commune.



# MURIEL BERNARD

## Rien n'est grave

Muriel voit le jour au Chinaillon en 1973 dans une famille qui pressent le développement du tourisme dans la région. Son père, carreleur et très bricoleur, construit dès 1965 un premier bâtiment de plusieurs appartements, d'autres suivront. Sa mère s'occupe des locations aux touristes. Petite dernière de la famille, avec trois grands frères, Muriel vit une enfance à la fois classique au Chinaillon (sur les skis à trois ans) et particulière avec un frère en situation de handicap physique, qui alterne les séjours dans les hôpitaux et décèdera prématurément en 2002. Une expérience qui la marque durablement et lui donne envie de travailler avec des enfants handicapés. Mais, après un stage d'été en centre de vacances pour personnes handicapées qui ne se passe pas bien, Muriel choisit de devenir secrétaire médicale. Elle le restera jusqu'en 2000. Avec son mari Anthony rencontré dans un bal dix ans plus tôt, elle donne alors naissance « en rafale » nous dit-elle à ses trois enfants Célie, Isaline et Emilien.



En 2007, ses enfants sont à l'école et Muriel veut reprendre une activité. Ses parents souhaitent passer la main sur la location saisonnière. Muriel n'hésite pas et reprend seule la gestion de deux chalets et huit appartements. Les logements ont vieilli, commence alors un vaste chantier de rénovation de dix ans. Un de ses frères la rejoint en 2010, l'activité prend de l'ampleur. Six nouveaux chalets sont construits au fil des années, Meringue et Macaron, Nougat et Caramel, Guimauve et Chamallow. Anthony rejoint également l'aventure à plein temps.

Au total, ce sont huit chalets et dix appartements que les quatre associés, Muriel et Anthony, Annick et Patrice, gèrent aujourd'hui au Grand-Bornand et Manigod. Un vrai succès qui ne monte pas à la tête de Muriel, « j'ai baigné dedans pendant mon enfance et puis j'avais un patrimoine pour démarrer. » Il n'empêche, « en vingt ans le niveau de standing des chalets s'est élevé, il faut toujours rénover, monter en gamme.

Au départ, nos meubles personnels finissaient dans les chalets, maintenant c'est plutôt le contraire ! Avec les nouveaux chalets qui se construisent, innover, apporter de nouveaux services pour se démarquer c'est important... et pour cela je peux compter sur Anthony qui fourmille d'idées. »

Muriel voit l'avenir avec confiance, elle aime ce travail qui lui assure une grande liberté dans son organisation. « En saison, aujourd'hui il fait beau on va skier. Demain il neige on travaille ! »

Aujourd'hui, Muriel est sereine. « Je suis quelqu'un de simple, qui aime la nature, se promener, qui ne se prend pas la tête. Rien n'est grave. » Ses enfants ont grandi et tracent leur voie. Célie travaille dans une pépinière solidaire à Lyon. Isaline habite Annecy et travaille à mi-temps pour l'activité familiale, Emilien est en école d'ingénieur à Grenoble. Muriel, Chinaillarde revendiquée, n'était jamais venue à Manigod.

En 2000, elle s'installe avec Anthony à Joux ; elle ne le regrette

pas. « Je vis à Manigod et je travaille au Chinaillon, c'est bien comme ça. »

Implantée dans la vie du village, Muriel est active dans l'Association Neige & Océan et est bénévole dans les animations de l'Office de Tourisme. Appréciant la nouvelle configuration de la Croix-Fry et ses commerces, elle aimerait que le village bouge aussi, qu'on fasse un vrai cœur de village à la place de l'ancienne mairie-école.

Ce que Muriel retient de son parcours de vie à la fois riche et singulier : « il faut profiter du moment présent, être prête à saisir toutes les occasions. »

# SYLVAIN BERNARD

## Sylvain, un prénom prédestiné

MANIGODIN

Sylvain, le cadet de René et Michou, naît à Annecy le 22 mars 1975. Après l'école primaire à Manigod, le collège des Aravis à Thônes, c'est le lycée professionnel de Rumilly où il obtient un CAP/BEP de menuiserie. Les week-ends et les vacances, Sylvain est skiman, plongeur, technicien de surface, faneur ; il travaille le bois (au passe-partout, hache, masse et coins) avec son père. Le Club des Sports lui fait découvrir et pratiquer vélo de route, aviron, ski, escalade, spéléo. À 18 ans, il débute dans la vie professionnelle à la scierie Beauquis de Sévrier, avant de rejoindre les Chasseurs Alpains (10 mois) à Bourg-St-Maurice d'où il revient avec d'excellents souvenirs et des copains mauriennais et tarins qu'il côtoie toujours. Menuisier-charpentier jusqu'en 2004 (à Sévrier, puis Thônes), il rejoint le Syndicat Intercommunal du Sulens pendant 1 an, puis la CCVT en tant que ripper, puis chauffeur du camion-grue chargé de la collecte des emballages et du verre.

En 2014, il devient micro-entrepreneur en bois de chauffage. Les journées de ce gaillard d'un 1,99m pour 110kg sont maintenant bien remplies : chauffeur à la CCVT de 5h du matin à midi, bûcheron/débardeur/scieur/livreur l'après-midi ; le "grand fayard" aime ce travail physique, passion du bois que lui a donnée son papa.

En 1999, l'année de la tempête, il rencontre Isabelle qu'il épouse le 28 août 2004. La famille s'agrandit avec Laurine née en 2003 et Ophélie en 2005, respectivement titulaires d'un BP Esthétique et Coiffure. Si Laurine est internationale - employée à Crans-Montana, Dubaï, Californie...- Ophélie est Manigod intra muros : de Tournance, elle a du mal à traverser le pont des Choseaux !

En 2004, Sylvain, son frère Julien, Isabelle et Élodie leurs épouses, achètent l'école de Tournance, bâtiment inoccupé à des jeunes de Manigod. « Ils sont fous ! », crièrent Isabelle et Élodie. Pendant un an, Sylvain et Julien aidés de leurs familles et de quelques copains rénovent le bâtiment de A à Z, de la maçonnerie à l'aménagement intérieur en passant par la charpente... Aujourd'hui, chaque famille dispose de son appartement et de plus de 4000m<sup>2</sup> de terrain quasiment plat. « Sans cet achat, nous n'aurions pas pu habiter à Manigod ». Aujourd'hui, pas question de déménager, d'autant plus qu'il a de très bons voisins.

Son temps libre, c'est le dimanche : ski alpin, randonnées à pied ou en ski le matin, famille l'après-midi. Pendant 3-4 ans, il a participé à des concours de bûcheronnage sportif ; sa meilleure discipline ? le passe-partout solo.

Sylvain adore les activités d'autrefois : emmoutagner/démoutagner avec Gilles, Guillaume..., fabriquer de la gentiane (de l'arrachage à la distillation), tuer le cochon, travailler le bois à l'ancienne.



Vivre à Manigod est une chance. Il est bien regrettable de voir toutes ces résidences secondaires fermées une grande partie de l'année alors que nos jeunes ne peuvent pas devenir propriétaires dans notre belle région : le prix de l'immobilier a flambé, il n'y a plus de terrain à construire !

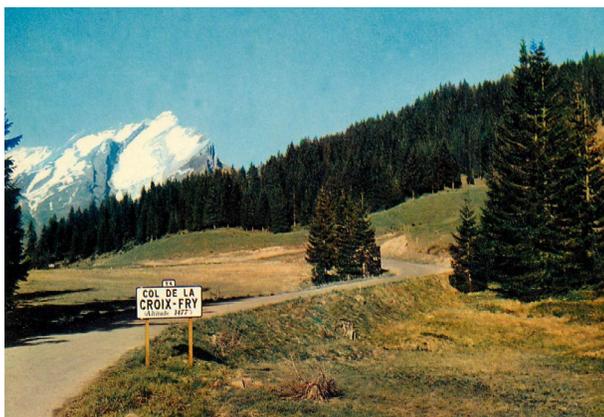
Le col de la Croix-Fry : joli esthétiquement, mais les remontées mécaniques ne sont plus à la page !

Il regrette la disparition de l'ancien hôtel du Mont-Charvin avec sa terrasse qui donnait envie de s'arrêter. Les festivités au village, c'est bien, mais ce serait mieux sur la place du village, à la place de l'ancienne mairie-école.

# LA STATION... HIER ET AUJOURD'HUI

À la Croix-Fry, les travaux sont terminés et les touristes découvriront cet hiver une station remodelée avec la résidence MGM, l'Espace Croix-Fry accueillant les services de l'ESF, de LaBelleMontagne et de l'Office de Tourisme, les nouveaux commerces et les parcs de stationnement réhabilités...

L'occasion pour le M de retracer le chemin parcouru depuis la création de la station, à la Croix-Fry et à Merdassier. L'histoire ayant déjà été racontée dans le M n°5 et dans le n°6 du 88°, magazine du Club des sports de Manigod, place aux témoignages des pionniers, ceux qui ont fait la Croix-Fry et Merdassier, et à leurs histoires parfois proche d'une véritable aventure.



## LES PIONNIERS

### Joseph Josserand, le premier restaurant à Merdassier

Quand le père de Joseph ouvre son restaurant "Le Merdassier" le 31 décembre 1972, il n'y a ni eau courante ni électricité. Il n'y a même pas de route pour y accéder, il faut passer à skis par la Tête de Cabeau ! C'est le tout début de la station avec deux téléskis... Pourquoi ouvrir un restaurant là où il n'y a (presque) rien. « On avait vu les plans de création de la station de Merdassier, on se disait qu'il y avait du potentiel. Et puis mon père pensait qu'il fallait bien créer de l'activité pour les enfants. »

Toute la famille est à la tâche. Les spécialités savoyardes et les plateaux de fromage, avec le persillé maison « on avait nos chèvres, on était très polyvalent » font la renommée du restaurant. En 1975, la route est tracée et amène plus de clients et peu après les premiers immeubles de la station sortent de terre. Il faut nourrir tout ce petit monde.

« En saison on faisait jusqu'à 400 couverts à midi et 100 le soir ». Avec son frère, Joseph embauche du personnel, dont Bernadette en 1978 qui deviendra son épouse. Bernadette tient le bar, Joseph est aux fourneaux.

En 2000, Le Merdassier devient "Le Florineige", puis "Le Happy Chalet" en 2013 quand Joseph et Bernadette le cèdent pour prendre leur retraite. En revenant sur 41 ans de restauration Joseph a le sourire « On avait jusqu'à huit employés, c'était comme une petite famille. À refaire, je ferai tout pareil. » Mais c'est quoi tout pareil ? « Bon accueil, bon service, bons plats. »

Et l'avenir ? Avec sept restaurants et une station entièrement construite, Joseph voit peu de développement possible pour Merdassier.

### Pierre Allin, le premier magasin de sport à Merdassier... et ailleurs

Pierre vient d'Ugine ; passer sa vie dans la grisaille des bureaux d'étude d'une usine ne lui disait rien. Il a besoin de grands espaces et de nature. Il devient pisteur secouriste à Val d'Isère, moniteur de ski à l'Alpe d'Huez... et rencontre sa femme aux Ménuires. En 1978, avec un budget serré, il crée le premier magasin de sports à Merdassier... « 45 m2 et 100 paires de ski. » Les débuts sont difficiles. Pierre complète avec une activité dans le bâtiment l'été. « C'était dur mais je faisais ce que je voulais. »

Ça va mieux à partir de 1981 avec les nouveaux immeubles à Merdassier. Mais Pierre n'est pas du genre à se reposer sur ses lauriers. Il invente de nouveaux circuits de vente. Il part en camion faire la braderie de Lille avec ses skis de la saison, il vend jusqu'à 200 paires en 8 jours. Il y retournera pendant 20 ans. Dans les mois creux de l'automne, il vend aussi des skis dans les hyper Carrefour. A Merdassier, il se lance dans les châteaux gonflables avec Bernard Josserand.



En 1996, Pierre exploite deux magasins autour du ski et du sport, avec une dizaine d'employés. Et des clients fidèles, dont André Dussolier qui vient après le ski lire l'Équipe en attendant la navette qui le ramènera chez Marie-Ange Veyrat. Pierre est alors appelé pour reprendre les remontées mécaniques. Avec Didier Veyrat à la direction technique, il s'occupe de la gestion et des 55 employés jusqu'en 2014.

« Avec une vie d'entrepreneur bien remplie comme la tienne, quel conseil peux-tu donner aux jeunes qui veulent se lancer ? » La réponse fuse : « n'attends rien des autres, prends toi en main. » Même s'il pense qu'aujourd'hui est plus difficile qu'hier. L'accès au capital est devenu compliqué et la multiplication des normes est décourageante. L'avenir à Merdassier ? Cela passe par l'eau, « on a besoin des canons à neige. L'eau va devenir la ressource essentielle. »

## Renée Pessey-Magnifique, le premier hôtel à la Croix-Fry



Avec Renée, on remonte encore plus loin dans le temps. L'hôtel Les Sapins est construit par son père en 1962. À l'époque, ça se mérite. « La route s'arrêtait chez Marie-Ange, il n'y avait pas de chauffage dans le restaurant, on payait le vin chaud aux clients quand il faisait froid » rigole Renée. « Il fallait donner du boulot aux quatre enfants. Il n'y avait rien, on a tout inventé, on a monté l'hôtel à la poulie. »

La partie hôtel démarre en 1967 avec quatre chambres et une salle de bains sur le palier. Petit à petit, l'hôtel monte en gamme et devient, sur les conseils de Marc Veyrat, un 4 étoiles. Au fil des années, Renée et sa famille développent des activités

encore là aujourd'hui : la veillée savoyarde le mercredi et les soirées dansantes, avec son fils Christophe à l'accordéon le vendredi. Hors saison, des activités pour des groupes de personnes âgées sont créées : visite en car de la région, petits concerts à l'église de Manigod (Christophe à l'orgue) et soirée accordéon à l'hôtel.

Et l'avenir ? Renée se pose des questions sur la neige. « Quand la station a démarré, certains jours il y avait tellement de neige que les téléskis ne pouvaient pas ouvrir ! » Par quoi remplacer la neige de moins en moins présente ? « Personne n'a vraiment trouvé pour le moment ».

## Et pour finir les pionniers sur les pistes : moniteurs, pisteurs, perchmen

Un matin chez Jean-Mi, on a donné rendez-vous à quelques pionniers des pistes : Jean-Paul et Yves Avettand-Fenoël, Jean-Claude Bernard-Granger, Roland Veyrat-Charvillon, Paul Veyrat-Durebex. Très vite les souvenirs reviennent et aussi les anecdotes.

## La Croix-Fry, une station dont le destin s'est joué sur un zinc de bar.

Jean-Claude, plus connu à Manigod sous le nom de "Bigeard" nous raconte une histoire étonnante. En 1966, un télésiège de Beauregard est à vendre. Georges Masson en parle à Guy Vacherand qui décide de l'installer à la Vignière. Ils se donnent alors rendez-vous au bar de l'hôtel des Rosières pour conclure la transaction. En entendant cette histoire, Auguste Veyrat-Charvillon, le propriétaire de l'hôtel, donne un grand coup de poing sur le zinc du bar et s'exclame : « mais vous êtes fous, c'est ici qu'il faut l'installer le télésiège, il y a plein de skieurs le week-end. Je vous offre le terrain. » Et c'est ainsi que tout a commencé.

La première année, on compte trois moniteurs (il y en a plus de cent aujourd'hui). C'est un grand succès. Un 2ème télésiège suivra dès l'année suivante devant chez Fonfon qui ouvre son restaurant.

À l'époque, on fait dans l'enthousiasme avec les moyens du bord. Les perchmen dament les pistes avec un rouleau... ou avec leurs skis. La dameuse n'arrive qu'en 1968, un ancien véhicule de l'armée américaine modifiée... « À l'époque, le perchman ne chôme pas. Il doit présenter chaque perche fixe au client », il arrive 30 minutes avant l'ouverture pour tout déneiger. » Le tout pour 5 francs par jour et le casse-croûte !

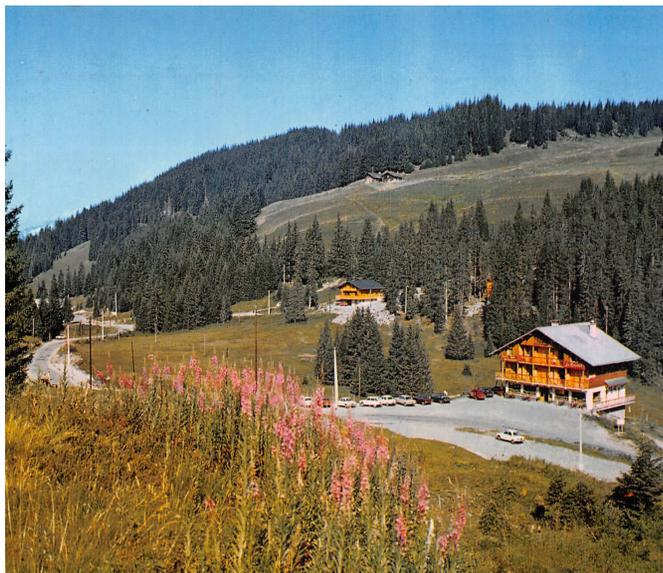
On change de métier facilement. Perchman, moniteur de ski, pisteur, dameur... en plus d'installer les premiers télésièges et les cabanes au départ et à l'arrivée, les pionniers ont tout fait.

Et la Croix-Fry aujourd'hui, ils en pensent quoi ? Les nouveaux bâtiments de service sont les bienvenus pour les clients... et les moniteurs, le Hameau de l'Ours aussi... Mais tout cela n'arrive t-il pas trop tard, se demande l'un d'entre eux.

## LA RUCHE LASALLE

Le centre d'hébergement La Ruche LaSalle renforce son équipe de direction. Un couple stéphanois, issu du milieu de l'éducation et du réseau LaSalle, s'est installé à la Croix-Fry fin août. Sigolène Dupoizat et Michel Aillet ont été nommés par les Frères des Écoles Chrétiennes respectivement aux postes de directrice déléguée auprès du Frère Jean Drouard et de directeur adjoint. L'équipe de direction est complétée par Laure Chambellant, directrice adjointe, qui était arrivée à La Ruche en février dernier.

Leur mission est de conserver l'esprit d'accueil de la maison tout en développant de nouveaux projets, dans la tradition des Frères des Écoles Chrétiennes.



# DE NANT DE JOUX À LA GUTARY

## UN PAYSAGE BUCOLIQUE, DANS LA HAUTE VALLÉE DU FIER !

La voie communale n° 1, du Chef-lieu à la Gutary dessert de nombreux hameaux et lieux-dits, délimités par des nants ou des ruisseaux qui alimentent le torrent Le Fier. Plusieurs croix existent sur ce parcours (cf. M8). Jusque dans les années 1950, on recense une trentaine de fermes. Aujourd'hui perdurent celles des Paccard à Joux et des Avettand-Fenoël à Lachenal. Le lait des vaches et des chèvres est transformé en reblochons, tommes, abondance, chevrotins. Les prés sont aussi entretenus par d'autres agriculteurs et moutonniers manigodins. Une quinzaine de familles vit en résidence principale, des citadins y établissent leur résidence secondaire et des gîtes confortables sont proposés.

### LE NANT DE JOUX

Le cours d'eau qui le sépare des Choseaux porte le même nom. Autrefois, la montée de Nant de Joux était très raide, l'hiver il fallait parfois décharger les charrettes pour la franchir. La route a été modifiée en 1974.

### JOUX/ SOUS-JOUX/CRÊT DU FOUR/NANT BONNIER

En 1607, Saint François de Sales passe dans le hameau, venant de La Clusaz et allant au Bouchet, lors de sa visite du diocèse. Selon la tradition orale, il se serait arrêté dans la maison Veyrat-Charvillon, première maison à droite en arrivant à Joux. Le ruisseau de Routier a probablement donné ce surnom familier Routier à cette branche Veyrat-Charvillon.

### Épidémie de peste de 1630-1631 et construction d'une chapelle

Pour éviter la propagation de l'épidémie, les morts de la peste devaient être enterrés au plus près de leur lieu de décès. En 1852, le vicaire Sylvain Vittoz écrit : *À Joux, le lieu de la sépulture était dans les champs situés sur les bords du Fier, et qu'on appelle Les Chenevières* (lieu où l'on cultivait autrefois le chanvre dont les fibres, cardées puis filées, servaient à fabriquer du tissu. Le troisième ruisseau du hameau, est dénommé ruisseau des Chenevières). *À la procession des Rogations, les prêtres, arrivés devant la chapelle de Joux, se tournaient vers le cimetière des pestiférés et chantaient des répons pour eux.* Du 29 octobre au 3 novembre 1630, on note 6 morts de la peste à Joux. De nos jours, le terme *Champ des morts* est encore employé par quelques personnes à Joux.

En 1633, deux ans après la grande peste, **une chapelle** est construite, le Voisinage de Joux a une dévotion particulière à Notre-Dame des Douleurs. La chapelle possède 2 cloches : la plus ancienne, pourrait être du 17<sup>e</sup> siècle, dans le clocher depuis sa construction, enterrée par les habitants pendant la Révolution, elle a échappé à la destruction. Sur la seconde cloche plus grande, l'inscription *mon nom est notre dame de joux 1863*. Elle a été fondue par les frères Beauquis à Quintal près d'Annecy. En 2000, elles sont électrifiées et une horloge est installée. L' Association du hameau de Joux créée le 26/12/1980, la restaure en 1980-81.



**Une fruitière à Joux :** vers 1930, une petite fruitière existe à Joux, tenue par Pierre et François Veyrat-Durebex (Manu), elle fabrique du reblochon.

### Une particularité : la petite industrie Sous-Joux

En 1944, l'abbé Alfred Veyrat-Parisien branche «Martin», évoque la petite industrie qui a existé Sous-Joux sur les deux rives du Fier et dont peu de Manigodins connaissent l'existence de nos jours.

*Il y a quelque 60 ans - c'était donc vers 1870 - sur les bords du Fier, on pouvait voir une petite cité industrielle. Sur la rive droite se trouvait le moulin blanc (pour le blé), le foulon pour apprêter le drap et le «tourniquet» pour l'étirer, puis un four banal.*

# NOS HAMEAUX

(Avant d'être teint, un drap tissé devait être assoupli et blanchi. Pour cela, le foulon le malaxait, souvent avec de l'argile et de l'urine animale. On peut penser que la terre de «La Mollière» située sur la rive gauche du Fier convenait au foulage). *Sur la rive gauche, on pouvait voir le moulin d'aval (pour l'orge et l'avoine), le pressoir à huile dont la grande pierre se trouve maintenant près de l'hôtel du Grand Carre (De nos jours, cette pierre est vers les immeubles de la ZAC Lansard). Le bruit sourd du foulon (de Marin Bornand), le gai tic-tac du moulin qui parlait plus*

*haut que le Fier et le Nant de Sulens - quand ceux-ci étaient sages - tout cela mettait de la vie dans ce lieu solitaire et la silhouette de la vieille Bornand venait ajouter à ce tableau sa note de charmante poésie. Les anciens nous la dépeignent encore gravissant le raidillon de la Combette, tirant par la bride un âne portant un gros sac de farine qu'elle chargeait et déchargeait elle-même d'un bras vigoureux. Vers 1880, cette petite industrie montagnarde fut supprimée par Eugène Fillion-Robin (Panosse). Sur la rive droite, il construisit une scierie qui, de 1885 à 1920, fut exploitée par Adolphe Veyrat-Charvillon et ses enfants (dont Jean et Albert). En 1920, la scierie fut louée et électrifiée par Joseph Veyrat-Parisien qui, en 1926, la transféra devant le Plan. En 1931, la scierie s'arrêta, puis fut démolie, et, Sous-Joux, la grande inondation de 1940 acheva de faire disparaître peu à peu les vestiges du passé. Le ruisseau des Cortieux délimite Joux de Nant Bonnier.*

Sous-Joux en 1928,  
en arrière plan la scierie



## TOURNANCE

### La chapelle de Tournance

Construite en 1685, détruite par un incendie mais reconstruite immédiatement après, elle porte la date de 1718 et a franchi les siècles en conservant toujours son cachet. En 1685, la chapelle est placée sous la protection de la Vierge et de Saint Joseph, puis de Sainte Anne et de Saint Grat. Sa cloche date de 1803, elle porte l'inscription : *Les habitants de Lachenal, Tournance, Comburce, les Plans, de Gutary et de Charmette ont fait cette cloche et la mettent sous la protection de la*

*Sainte Vierge et de Saint Claude.* À cette époque, la chapelle de la Charmette n'existe pas encore. En 1983 et 1985 des travaux sont entrepris, 22 familles du Voisinage et de la vallée de Comburce participent aux frais. Le 27 mars 2009, l'association *Voisinage et Amis de la Chapelle de Tournance* est créée pour gérer une restauration très complète de la chapelle, inaugurée le 22 juin 2013, son tricentenaire est célébré le 15 septembre 2018.

### L'école publique mixte de Tournance



Récréation, en paret, des élèves  
de Mme Poing

En 1895, des habitants demandent la création d'une école publique mixte à Tournance, refus du conseil municipal. La construction de cette école ne commencera qu'en 1909. Ce bâtiment n'a pas l'eau, seulement un bassin de bois de l'autre côté de la route, et pas de cour jusqu'en 1958. La classe est chauffée par un gros poêle à bois et à sciure, à l'étage le logement de l'institutrice.

De 1911 à juillet 1964 probablement, l'école de Tournance accueille les élèves du fond de la vallée, âgés de 4 à 8 ans, dans une classe unique, leur nombre varie de 5 à 20 suivant les années.

En 2005, la commune de Manigod vend le bâtiment de l'ancienne école de Tournance à des particuliers. Elle est transformée en 2 logements.

Le ruisseau de Nandrey sépare Tournance de Lachenal. Des travaux d'enrochement et de protection des berges sont entrepris entre 1994 et 1997.

## LACHENAL

Vers 1930, **une petite fruitière** existe à Lachenal, tenue par François Veyrat Delachenal, elle fabrique du reblonch. **Le four banal**, ni utilisé ni entretenu depuis longtemps, est démoli dans les années 1970. **La croix** est restaurée récemment.

## CRÊT DES MOUILLES/LA GUTARY



Marius Avettand-Fenoël à l'ouvrage

**Plusieurs scieries** ont fonctionné à La Gutary sur la rive droite du Fier, à proximité de son confluent avec le Nant Gothier (cf. AVT N°5). En 1881, sur la rive gauche du Nant Gothier, Théophile Fillion-Robin a une scierie importante de 4 lames. Son petit-fils Camille continue l'exploitation, jusqu'en 1955 environ, elle est démontée vers 1962.

À partir de 1914, une scierie importante est construite par Dosité Lambersend, il la fait fonctionner jour et nuit avec ses deux frères ; inondée par la grande crue du Fier du 15 septembre 1940, elle est démontée cette même année.

Entre 1881 et 1914, Emile Golliet dit *Mile à Captan* construit une scierie, en aval du Nant Gothier, elle est vendue à Pierre Veyrat-Delachenal puis à François Avettand-Fenoël. Détruite par un incendie accidentel en 1943, elle est reconstruite en 1944.

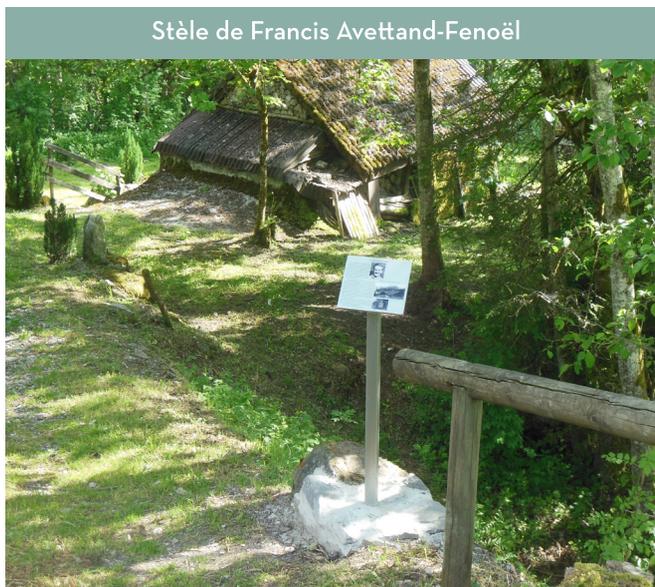
Marius Avettand-Fenoël est le dernier exploitant jusqu'à son décès en 1997. De nos jours, elle est la seule scierie rescapée !

**Un oratoire**, construit vers 1925 par Dosité Lambersend suite à un vœu exaucé, est dédié à l'Immaculée Conception. Actuellement, il est situé après le pont de La Gutary, au-dessus du mur.

On ne peut quitter La Gutary sans mentionner **le sentier du Banc**, vers le pont d'accès au hameau. Le 31 janvier 1944, Francis Avettand-Fenoël y trouve la mort lors de l'évacuation du Camp de La Cola pour monter au Plateau des Glières. Considéré comme le premier mort des Glières, il a reçu le titre de «Mort pour la France». Le 27 mai 2015, une stèle a été inaugurée à sa mémoire, au début du sentier. (Un article sera consacré au maquis de Manigod, dans un prochain M avec les hameaux de l'Envers).



Oratoire de La Gutary



Stèle de Francis Avettand-Fenoël

À l'extrémité du hameau de La Gutary, le dernier petit cours d'eau est appelé ruisseau du Batailleux.

**En traversant ces jolis hameaux chargés d'histoire, on imagine dès le printemps un tapis de fleurs adoucir les pentes, un vaste ciel s'intensifier au-dessus des maisons, nants, ruisseaux, montagnes et forêts procurant une vision harmonieuse de la haute vallée du Fier.**

# CÉLINE BERNARD

## Discrète et très déterminée

C'est le 22 mai 1981 à Romans-sur-Isère dans la Drôme que naissent Céline - Bérard à cette époque - et sa sœur jumelle, Élodie. Leur frère Julien naît trois ans plus tard. La famille vit à Crépol, un village au nord de Romans.

La scolarité des enfants se passe à Romans. La famille passe les vacances scolaires au Grand-Bornand dont leur maman est originaire. Après le bac, Céline quitte Romans pour Annecy où elle s'inscrit dans un BTS assistante de direction au lycée Gabriel Fauré. Elle décroche ensuite son premier emploi dans une blanchisserie industrielle située faubourg des Balmettes. Elle est ensuite assistante dans un magasin d'agencement de cuisines et salles de bain où elle s'occupe de la comptabilité et crée, sur informatique, les perspectives des projets des clients. Licenciée économique en 2008, elle rebondit aussitôt en intégrant l'agence immobilière SBM basée à Annecy, où elle travaille toujours. Céline rencontre Benoît Bernard au bal à Manigod en 2003, ils s'installent à Thônes avant d'acheter en 2006 un terrain sur Manigod. « Nous avons eu la chance, comme Frédéric Gangnard - cf. M13, de rencontrer une Manigodine, Marie-Madeleine Barrucand qui ne voulait vendre qu'à des jeunes destinés à rester durablement au village. Cela mérite d'être souligné. »

Charpentier de formation, Benoît s'attelle aussitôt à la construction du sous-sol de la maison où ils s'installent à peine un an plus tard, puis à l'étage, et en moins de deux ans le chalet est terminé.

Après avoir travaillé comme charpentier à Thônes, puis à Annecy, Benoît a créé son entreprise de menuiserie à Manigod, il y a trois ans environ. Céline s'occupe de l'administratif.

Le couple se marie à Manigod en août 2014, ils sont entourés de leurs familles et de leurs amis. La présence de leurs enfants - Jolan, né en août 2007 et Driss, né en septembre 2011 - reste un merveilleux souvenir...

Petits, les enfants sont scolarisés à Manigod. Aujourd'hui Driss est en 4e au collège des Aravis à Thônes. Il n'a pas encore d'idée pour son avenir. Il aime beaucoup les animaux et commence à parler de l'agriculture. Cet été il est revenu enchanté d'une semaine en alpage "Sur la Balme" chez son parrain, au milieu des vaches. « Mais ça a le temps de changer ! »

Jolan quant à lui est en terminale à la Motte-Servolex où il prépare un bac pro mécanique en alternance. La mécanique a été une révélation pour lui au cours de son stage de 3ème effectué au Garage de Julien Bernard. Jolan fait partie du bureau de l'Association des Jeunes Manigodins.

Céline a une passion, l'équitation, précisément l'endurance équestre qu'elle pratique assidûment pour son plaisir bien sûr mais principalement pour la compétition. « J'aime gagner c'est motivant, ce sont des challenges et des sacrifices - un peu - parce que ça demande beaucoup d'heures d'entraînement. C'est mon petit plaisir à moi. » Ses trois juments sont à Joux, sur les terrains familiaux : Gemme de lune avec laquelle Céline travaille, Perle - bientôt à la retraite et Mercedes Trois Mas, une pouliche de deux ans, Céline s'en occupe tous les jours. Vous avez peut-être croisé Céline et Gemme de lune sur les chemins de Manigod où elles s'entraînent aussi souvent que possible. Elles ont, cette année, gagné la course de 80 km.

La vie est agréable à Manigod, Céline est pourtant préoccupée. Elle regrette que la crèche - partagée entre plusieurs communes - n'ait pas la place pour accueillir tous les petits Manigodins. Et en pensant aux jeunes, très attachés à ce village où ils souhaiteraient s'installer, Céline sait que cela sera très compliqué pour eux... cette question est souvent évoquée, sans solution pour l'instant.

Céline a intégré le Conseil municipal après le départ de Maïwen Lebeau. Elle participe principalement aux commissions travaux, avec Didier Lapalus et petite enfance pour la crèche, l'école et le centre de loisirs, avec Alain Dréan. C'est pour elle une expérience enrichissante qui lui demande beaucoup de temps et c'est parfois ce qui lui manque...

Manigod demain : Céline espère que son village restera « cette petite commune où il fait bon vivre dans un cadre magnifique ». Elle souhaite que Manigod conserve au chef-lieu des manifestations où se retrouvent les habitants. « Les nouvelles associations - Cœur de village et celle Des Jeunes Manigodins - pleines d'envies et de projets arriveront peut-être à faire bouger les choses. »



## Clarisse Paccard et Cyprien Mermillod-Blardet

### Des rêves à leur portée

#### Quel est votre parcours ?

**Clarisse** : Je suis née en mai 2004. Après la crèche, l'école primaire à Manigod, j'ai terminé au collège-lycée St-Joseph à Thônes. Je suis en deuxième année d'ostéopathie à Écully près de Lyon et je vis dans un appartement proche de l'école.

**Cyprien** : J'ai 18 ans, comme Clarisse : crèche, école à Manigod puis collège à Thônes. Ensuite un an à La Motte-Servolex en lycée sport-études avant de pouvoir intégrer le lycée du Mont-Blanc René Dayve, à Passy où je suis pensionnaire. Je fais du biathlon en compétition. Je passe le bac en fin d'année, j'espère que ça ira...

#### Les loisirs, le sport ?

**Clarisse** : Les concerts : un soir à Varsovie, le lendemain à Manchester... Les voyages : cet été je suis partie seule en bus passer quatre jours à Munich. L'année dernière avec deux copines on a passé quelques jours à Amsterdam, en avril on ira à Porto. Je repartirai bien avec ma sœur : en juin 2023 on a pris un pass inter-rail pour quinze jours - Milan, Venise, Budapest, Prague, Munich et retour ! On en a «bouffé» du train, mais c'était cool !

J'aime l'univers du sport en général, mais je n'ai pas l'esprit compétition. Un peu de basket quand j'avais une douzaine d'années. Un peu de ski de fond avec l'école, l'ESF. J'adore le fond mais je n'ai plus le «cardio» pour en faire autant que je voudrais et j'avoue, c'est dur de se motiver pour aller dans le froid le matin... J'ai recommencé la natation que j'aime beaucoup.

**Cyprien** : Pour moi c'est le biathlon, ski de fond et tir à la carabine 22 Long Rifle. J'ai commencé par le ski de fond au club de Manigod avant de découvrir le biathlon. J'ai rejoint le club des sports de La Clusaz pour les compétitions, ça a bien marché, je suis en équipe de France. En 2023 j'ai été 2ème de la Coupe de France en catégorie U17 et en 2024 vice-champion de France de sprint en U19.

Et aussi la photographie, la vidéo : les sports outdoor, les sports de montagne, la macro aussi, je teste un peu tout. J'ai filmé Alexis Bernard pendant qu'il descendait en vélo sur la pointe de Merdassier.

#### Et Manigod ?

**Clarisse** : Manigod c'est ma famille, mes amis, les alpages tous les étés au fin fond du Sulens. C'est ce merveilleux

village, c'est mon port d'attache... Je sais que j'y reviendrai toujours.

Je fais partie de La Fête sous l'Aiguille, j'aide un peu selon mes disponibilités. Avec l'Association des Jeunes Manigodins ce sont mes deux investissements pour la commune. J'ai bossé cet été à la boulangerie du village et de temps en temps j'ai dépanné Jean-Mi à l'Auberge du Sulens quand il avait besoin d'une serveuse.

**Cyprien** : Entre les entraînements et les compétitions je suis peu présent ici, je reviens aussi souvent que possible voir mes amis, on se connaît tous depuis la crèche...

À Manigod il y a plein d'activités à faire grâce à la montagne, c'est le top ! J'en profite pendant les deux mois de repos, avril et mai. Je m'entraîne en ski à roulettes, je monte à Merdassier depuis chez moi ou depuis le village.

La création de l'association des jeunes c'est génial, j'ai tout de suite adhéré et j'aimerais avoir le temps de m'investir, je participe quand je suis disponible. Je me verrais bien vivre à Manigod plus tard, c'est mon point d'attache.



## ASSOCIATION DES JEUNES MANIGODINS

Quelques membres de l'association



« Créée ce printemps 2024, l'Association des Jeunes Manigodins (AJM) veut rassembler les jeunes de Manigod autour de moments conviviaux et fédérateurs. C'est lors d'une discussion, entre Ophélie Bernard et moi-même, Jeanne Lesage, que l'idée est née. Nous avons tous grandi à Manigod, mais nos chemins nous ont éloignés. Pourtant, nous avons toujours notre pied-à-terre ici, c'est ce lien avec notre village qui nous a poussés à agir. Nous avons lancé des invitations pour une première réunion,

et quelle surprise de voir autant de réponses positives ! Pour le nom, nous avons décidé de faire simple : l'AJM, l'Association des Jeunes Manigodins, était née. Il a fallu s'atteler à la partie administrative : beaucoup de paperasse, mais nous avons persévéré ! Depuis, nous avons organisé notre premier événement : un concours de pétanque qui a été une vraie réussite. Il a été suivi d'un repas dansant le 12 octobre avec le Syndicat Agricole et d'un loto le 9 novembre, puis les 14-15 décembre nous proposerons deux spectacles de Jean Michel Mattei. L'objectif de cette association prend tout son sens à travers ces moments partagés. Certes, organiser ensemble n'est pas toujours facile mais nous y arrivons toujours avec bonne humeur ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos prochains événements. Nous sommes une équipe de jeunes motivés, avec l'envie de créer des moments de partage entre Manigodins de toutes générations. »

P.S. : l'association dont la présidente est Jeanne Lesage regroupe aujourd'hui une trentaine de membres. Le comité est composé de : Thomas Josserand, vice-président, Cloé Josserand, trésorière, Ophélie Bernard, secrétaire. Les autres membres du comité sont Léa Paccard, Jolan Bernard, Agathe Perrillat-Merceroz, Aurèle Paccard, Cyprien Paccard, Victor Paccard, Manon Mermillod-Blardet et Noélie Paccard.

Si vous souhaitez les rejoindre ou simplement en savoir plus : [jeannelsg@icloud.com](mailto:jeannelsg@icloud.com)

## MANIGOD CŒUR DE VILLAGE

Suite à plusieurs échanges informels sur la vie locale, est née l'envie de revitaliser le cœur du village tout en préservant son caractère traditionnel. Notre association a vu le jour en mai lors d'une assemblée constitutive qui a rassemblé de nombreux villageois.

Officiellement créée en juin 2024, elle est composée de onze membres investis : Frédéric Gougeon, président, Thierry Sauvanet, président adjoint, Nathalie Rouge Poutasson, trésorière, Benjamin Billarant, trésorier adjoint, Laurence André, secrétaire, Perrine Woestelandt, secrétaire adjointe, Perrine Adam-Dumas, Manuel Bernal, Guy Corona, Bruno Fillion et Bertrand Paccard. Nous avons ciblé nos "missions" sur le long terme : travailler sur l'attractivité de Manigod, développer des projets qui respectent et valorisent l'identité et le patrimoine du village, être un relais actif entre les habitants et les décideurs.

Nous souhaitons proposer à tous des initiatives consensuelles, rassembler les habitants autour de projets communs, encourager le partage d'idées et de compétences, organiser des groupes de travail sur des thèmes prioritaires et soumettre à cette municipalité et aux suivantes des propositions concrètes. Le 10 octobre, au cours d'une réunion d'information à la salle des fêtes, nous avons pu lancer des ateliers autour de trois thèmes : les bâtiments communaux, la voirie et l'attractivité du village, les liens et échanges entre habitants et associations.



Si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à nous contacter : [contact@manigodcoeurdevillage.org](mailto:contact@manigodcoeurdevillage.org)

Pour en savoir plus : [www.manigodcoeurdevillage.org](http://www.manigodcoeurdevillage.org)

# ÉCO

## Nouvelles entreprises, nouveaux entrepreneurs

### REFUGE D'ZE LA VOYE

Chaque hiver depuis 2020, Elise et son équipe vous accueillent à D'ze la Voye tous les jours de début décembre à mi-avril pour boire un verre, déguster une cuisine maison, vous détendre à l'espace bien-être ou séjourner en demi-pension.

Le cadre est idéal pour un moment de partage et de convivialité entre amis, en famille ou pour vos séminaires.



### UN PAPILLON SUR UN FIL



Animatrice socio-culturelle depuis plus de 20 ans, Perrine Adam-Dumas s'est reconvertie en 2021 autour d'une grande passion : la couture ! De l'envie de créer, de transformer et de transmettre est née sa petite entreprise : «Un papillon sur un fil». Aujourd'hui installée à Manigod, Perrine travaille dans son petit atelier personnel. Elle propose ses services en création/confection, en animation d'ateliers et en réparation de vêtements. Elle espère un jour pouvoir ouvrir un atelier/boutique...

### UNE MONTAGNE DE SERVICES

Depuis juin 2024, le jeune manigodin Julien Aldao a créé Une montagne de services. Située chemin de l'Etang au hameau de Villard-Dessous, cette entreprise est spécialisée en tonte, débroussaillage, taille de haies.

Que vous soyez particuliers ou professionnels, vous pouvez contacter Une montagne de services pour des travaux occasionnels ou des services à l'année. Julien les réalisera avec rigueur et minutie.



### MARIE LAFAGE, SOPHROLOGUE



Au cabinet "Les Choses Simples", ancien chemin de la Pusaz, découvrez la sophrologie, une méthode thérapeutique douce alliant respiration, détente musculaire et visualisation pour vous aider à relever les défis du quotidien

- stress, troubles du sommeil, gestion émotionnelle - à préparer mentalement un événement, à accompagner les traitements médicaux, à surmonter une phobie.

Cette rubrique est destinée à faire connaître les nouveaux entrepreneurs ou les nouvelles entreprises de Manigod. Si vous souhaitez faire paraître une information concernant votre nouvelle activité, pensez bien à envoyer des photos et quelques lignes à : [mairie@mairie-manigod.fr](mailto:mairie@mairie-manigod.fr)

# INFORMATIONS

## Mouvements au sein du personnel communal

### Service police rurale

Olivier Bedene a été recruté le 01/08/2024 sur le poste de garde champêtre, par voie de mutation de la mairie de Lançon de Provence où il exerçait les mêmes fonctions.

### Services scolaires

L'équipe de surveillance pour l'année scolaire 2024/2025 se compose comme suit :

Pour le côté des primaires : comme l'an dernier recrutement des personnes suivantes sous CDD établi sur l'année scolaire : Nathalie Blanchet, Céline Belair, Pascale Vacherand-Denand, Marie-Claire Moulinier.

Pour le côté des maternelles : Lauriane Varillon a été embauchée sur un CDD d'un an en contrat d'apprentissage. Elle est venue renforcer l'équipe permanente constituée par les deux ATSEM : Christelle Lancéa et Corina Baud.

### La commune recrute

- un chef des ateliers municipaux
- un agent technique polyvalent sur poste permanent
- un agent technique polyvalent en Contrat à Durée Déterminée accroissement temporaire d'activité saison d'hiver

**La chorale de Manigod, l'Écho du Mont Charvin**, recherche des choristes tous pupitres. Répertoire religieux et contemporain. Répétition le mardi soir. Renseignements au 06 73 38 88 84

**Soirée choucroute**, samedi 23 novembre salle des fêtes à partir de 19h organisée par le Club des Sports

**Spectacles de Jean-Michel Matteï**, les 14 et 15 décembre, à la salle des fêtes, proposés par AJM - Association des Jeunes Manigodins

**Vœux du Maire**, Monsieur Stéphane Chausson présentera ses vœux jeudi 16 janvier 2025 à 20h30 à la salle des fêtes

## IMPORTANT

**Le service "Gestion des déchets" de la CCVT nous a signalé des incivilités répétées de la part de certains usagers envers les agents de la déchetterie et notamment de nombreuses agressions verbales.**

**Ces comportements sont inacceptables et sont passibles de poursuites devant le tribunal correctionnel.**

**La CCVT a donc décidé, en accord avec la commune, d'équiper la déchetterie de caméras de vidéo-surveillance qui permettront d'identifier formellement les auteurs de ces incivilités.**

## HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC

### MAIRIE

du lundi au jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 13h30-16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine et le samedi matin.

### DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30

Samedi : 8h-12h 13h30-17h30

### TRÉSORERIE DE THÔNES

fermée définitivement.

Transférée au service de Gestion comptable (SGC) de Rumilly

25 rue Charles-de-Gaulle 74150 Rumilly

## RÉUNION PUBLIQUE

le 27 novembre 2024 à 20h30 à la salle des fêtes avec le transfert des compétences eau et assainissement à l'ordre du jour.

Le M est disponible en Mairie ou sur notre site internet :

<https://mairie-manigod.fr>



**MANIGOD**

Mairie